

VILLE DE BRUXELLES - Communiqué de presse
Mohamed Ouriaghli, Echevin en charge du Logement,
de l'Egalité des chances et de l'Informatique



La Ville résolument décidée à améliorer l'accessibilité de ses bâtiments

La Ville de Bruxelles s'apprête à diagnostiquer le niveau d'accessibilité de ses bâtiments. Dix-neuf lieux ouverts au public seront audités, ceci afin de permettre à tout citoyen d'y accéder et y circuler sans difficultés

Bruxelles, le lundi 24 novembre 2014

Le Collège de la Ville de Bruxelles, à l'initiative de son Echevin de l'Egalité des chances **Mohamed Ouriaghli (PS)**, vient de passer un marché pour auditer le niveau d'accessibilité de ses bâtiments. Ces édifices, ouverts à la population, sont consacrés aux services administratifs, au tourisme, à la culture et au sport. Ils accueillent au quotidien de nombreux citoyens en quête d'informations ou avides de se détendre. La Ville de Bruxelles se voulant inclusive, il importe de connaître le niveau d'accessibilité de ses bâtiments pour tous les citoyens et en fonction du type de handicap. Cette information sera par la suite rendue disponible via le guide et le site de Bruxelles pour tous (www.bruxellespourtous.be). Et dans les années à venir, sur base du cadastre obtenu, un plan pluriannuel de mise en conformité des immeubles sera établi.

Concrètement, cet audit comprendra les missions suivantes :

- La visite des lieux afin d'y opérer un relevé et un diagnostic de la situation actuelle. A cette fin, l'application rigoureuse du concept d'accessibilité des bâtiments (accéder, circuler et utiliser) sera adoptée. Les éléments suivants seront inspectés : la présence d'emplacements de parking à proximité, la circulation tant extérieure qu'intérieure, la signalisation, les accès aux lieux de visite, les ascenseurs, le cheminement, les toilettes, les vestiaires, les salles adjacentes et les sorties de secours ;
- La remise de propositions d'amélioration dans le cadre d'aménagements raisonnables ;
- Le suivi lors de la mise en œuvre des adaptations ;
- L'intégration des données d'accessibilité dans le guide et sur le site trilingue (français, néerlandais et anglais) Bruxelles pour tous.

Mohamed Ouriaghli précise ses intentions et son ambition pour la Ville : « *la Ville se doit d'être la plus inclusive possible, permettre à chaque citoyen de se déplacer et de s'épanouir dans la cité. Bon nombre de personnes porteuses d'un handicap sont confinées à l'isolement car trop d'obstacles se dressent sur leur route, à l'occasion de leurs déplacements quotidiens. Si en ma qualité d'Echevin du Logement toutes les nouvelles constructions se veulent accessibles aux personnes à mobilité réduite et certains logements totalement adaptés aux PMR, il est fondamental qu'un effort soit déployé sur les bâtiments publics existants, d'autant plus quand ils ont vocation d'accueillir la population. Et si il est important de*

diagnostiquer le niveau d'accessibilité de ces immeubles, et dans un deuxième temps de l'améliorer, il est tout aussi important de le communiquer. De la sorte les personnes concernées peuvent plus facilement préparer leurs déplacements ».

Voici la liste exhaustive des bâtiments qui seront audités :

Services administratifs

- Centre administratif (boulevard Anspach) et les étages accessibles au public (1er, 2e, 3e, 4e étages)
- Bureau de liaison à Laeken (boulevard Emile Bockstael 246 - 1020 Bruxelles)
- Bureau de liaison à Neder-Over-Heembeek (rue du Craetveld 9 - 1120 Bruxelles)
- Bureau de liaison à Haren (rue Cortenbach 10 - 1130 Bruxelles)
- Bureau de liaison quartier Nord-Est (rue Van Campenhout 16 - 1000 Bruxelles)
- Bureau de liaison quartier Louise (boulevard de la Cambre 34 - 1000 Bruxelles)
- Service Seniors (place Sainte-Catherine 18)
- Cellule Egalité des Chances & cellule Solidarité internationale (rue de l'Evêque 3A)
- Maison de la Participation (boulevard Emile Jacqmain 19)
- Cellule Horodateurs (rue Grétry 2)
- Régie foncière (place de Brouckère 41)

Tourisme & culture

- Hôtel de Ville (bureau d'information touristique sur la Grand-Place)
- Musée de la Ville
- Coudenberg (place des Palais 6)
- Bibliothèque des Riches Claires (rue des Riches Claires 24)
- Bibliothèque de Laeken (boulevard Emile Bockstael 246 - 1020 Bruxelles)

Sport

- Bains du Centre (rue du Chevreuil 28)
- Palais du Midi (Rue Roger van der Weyden 3, 1000 Bruxelles)
- Piscine de Laeken (rue du Champ de l'Eglise 73-89 - 1000 Bruxelles)

<p>Cabinet de l'Echevin Ouriaghli Alexandre Van der Linden 02/2794135 – 0485/190692 alexandre.vanderlinden@brucity.be</p>
--